



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission 22-juin-2020

Date de révision 14-oct-2022

Version 3.0 USA CAN FR

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit ASPERELLO T34 Biocontrol

### Autres moyens d'identification

Synonymes T34 Biocontrol

Numéro(s) d'enregistrement EPA Reg No. 87301-1-91594, ARLA Produit antiparasitaire No. 30229

### Utilisation recommandée pour la préparation et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Produit de protection des plantes ( Fongicide )

Utilisations déconseillées Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Distributeur USA**  
BIOBEST USA Inc.  
201 West Big Beaver Road,  
Suite 1200  
Troy, MI 48084 - USA  
Tél : +1-519-326-9037

**Fabricant**  
Biocontrol Technologies, S.L., Spain  
c/o Wagner Regulatory Associates, Inc.  
P.O. Box 640  
Hockessin, DE 19707- USA

**Distributeur CANADA**  
BIOBEST Canada, Ltd.  
2020 Fox Run Rd.  
Leamington (Ontario) N8H 3V7  
CANADA  
Tél. +1-519-326-9037

### Numéro d'appel d'urgence

Contact téléphonique du fabricant +1-302-635-7632  
Numéro d'appel d'urgence USA POISON CONTROL CENTER: +1 800-222-1222  
CANADA - 911

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

**Statut réglementaire de l'OSHA** Cette préparation n'est pas considérée comme dangereuse selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le Système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

### Éléments d'étiquetage

#### **Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

Le produit ne contient pas de substances qui, à leur concentration donnée, sont considérées comme dangereuses pour la santé.

**Aspect** poudre

**État physique** Solide

**Odeur** Inodore

### HNOC (Dangers Non Classifiés Ailleurs)

Non applicable

### Autres informations

Légère irritation oculaire. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

### Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substance

Non applicable

#### Mélange

Nom	No. CAS	% en poids
Autres ingrédients	Propriétaire	88.00
<i>Trichoderma asperellum</i> , strain T34	NON D'APPLICATION	12.00

Si le numéro CAS est « propriétaire », l'identité chimique spécifique et le pourcentage de composition ont été retenus comme secret commercial.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement. Ayez le contenant ou l'étiquette du produit avec vous lorsque vous appelez un médecin ou un centre antipoison, ou lors d'une consultation médicale.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer à rincer. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation cutanée persiste, appeler un médecin. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la victime vers une source d'air frais. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

#### Symptômes et effets, aigus ou retardés, les plus importants

<b>Symptômes</b>	Peut causer une réaction cutanée allergique. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.
------------------	--

#### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note aux médecins</b>	Traitement symptomatique.
--------------------------	---------------------------

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse standard. Eloigner les conteneurs de la zone d'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Endiguer l'eau de lutte contre l'incendie pour une élimination ultérieure.

<b>Moyens inappropriés</b>	Aucun.
----------------------------	--------

**Dangers particuliers résultant du mélange**

La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs corrosifs et toxiques.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de Carbone.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucune.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucune.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression variable, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Refroidir les contenants / réservoirs avec une pulvérisation d'eau.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Évacuer le personnel vers des zones sécurisées. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter la formation de poussière.

**Pour les intervenants d'urgence** Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Aérer la zone.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher l'écoulement vers les cours d'eau, les égouts, et l'infiltration dans les sous-sols ou les zones confinées.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher la formation de nuages de poussières. Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire s'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer la poussière à sec. Mouiller la poussière avec de l'eau avant de balayer ou utiliser un aspirateur pour récupérer la poussière. Balayer et transférer à la pelle dans des conteneurs appropriés pour l'élimination.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils pour une manipulation sans danger** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation de ce produit. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver dans le conteneur d'origine, bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver dans des emballages correctement étiquetés. Tenir au frais. Protéger de la lumière du soleil.

**Matériaux d'emballage** Ne pas réutiliser le contenant.

**Matières incompatibles** Agents oxydants forts.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH REL/IDLH
Autres ingrédients	-	TWA: 20 mppcf	IDLH: 3000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 6 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans des zones confinées. Et. Douches. Stations de douche oculaire. Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité étanches
- Protection de la peau et du corps** Porter des vêtements de protection appropriés. Porter de gants de protection en caoutchouc butyle. Chaussures ou bottes de protection.
- Protection respiratoire** Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. En cas de dépassement des limites d'exposition ou d'irritation, porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des appareils respiratoires à adduction d'air, à pression positive, peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément aux réglementations locales en vigueur.

**Considérations générales d'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Un nettoyage régulier de l'équipement, de la zone de travail et des vêtements de travail est recommandé. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Solide	<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Aspect</b>	poudre	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	Gris vert		
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>	
pH	5.5 - 7	solution (1 %)	
Point de fusion / de congélation	Aucun renseignement disponible		
Point et intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible		
Point d'éclair	Non applicable		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure	Aucun renseignement disponible		
Limite inférieure	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	0 mmHg	@ 25 °C	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité relative	0.17 g/cm <sup>3</sup> @ 20 ° C		
Solubilité dans l'eau	Dispersible		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		

<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas un explosif
<b>Propriétés oxydantes</b>	Non applicable

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité en vrac</b>	Aucun renseignement disponible

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Aucune donnée disponible

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Température élevée. Entreposage près de substances réactives.

**Matières incompatibles**

Agents oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. Oxydes de carbone.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Renseignements sur le produit</b>	DL50 Orale Aiguë (rat): > 2000 mg/kg DL50 Cutanée Aiguë (lapin): > 2000 mg/kg Irritation oculaire (lapin): Irritant modéré. Irritation cutanée (lapin): Pas un irritant. CL50 par Inhalation (rat): >2.03 mg/L (4 HR) Sensibilisation cutanée: Pas un sensibilisant selon les critères de classification SGH
<b>Inhalation</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
<b>Contact avec les yeux</b>	Peut provoquer une légère irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Un contact cutané répété ou prolongé peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<b>Ingestion</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Symptômes</b>	Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux.
------------------	---

**Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme**

**Sensibilisation** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits. Peut entraîner une sensibilisation chez les personnes sensibles.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Cancérogénicité** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Autres ingrédients	-	Group 3	-	-

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)*

*Groupe 3 - Ne peut pas être classé pour la cancérogénicité chez l'homme*

**Toxicité pour la reproduction** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**STOT - exposition unique** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**STOT - exposition répétée** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Danger par aspiration** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Mesures numériques de toxicité - Renseignements sur le produit**

Les valeurs suivantes sont calculées sur base du chapitre 3.1 du document du SGH

Se référer aux informations produit ci-dessus.

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

Aucune connue

Plantes aquatiques: *Lemna gibba* CE50 > 1291 mg/L

Poissons: *Oncorhynchus mykiss* CL50 > 821 mg/L

Crustacés: *Daphnia magna* CE50 > 1308 mg/L

**Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Bioaccumulation peu probable.

**Autres effets néfastes**

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination des déchets** Les déchets de pesticides peuvent être extrêmement dangereux. Une élimination incorrecte est une violation de la loi fédérale. L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Contactez votre agence nationale de contrôle des pesticides ou de l'environnement, ou le représentant des déchets dangereux du bureau régional de l'EPA le plus proche pour obtenir des conseils sur l'élimination appropriée des déchets.

**Emballages contaminés** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations nationales, régionales et locales en vigueur. Consultez l'étiquette du produit pour plus d'informations. Ne pas réutiliser l'emballage.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<b>DOT</b>	Non réglementé
<b>TMD</b>	Non réglementé
<b>IATA</b>	Non réglementé
<b>IMDG</b>	Non réglementé

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationaux

TSCA	Conforme
LIS/LES	Conforme
EINECS/ELINCS	Conforme
IECSC	Conforme
KECL	Conforme
PICCS	Conforme
AICS	Conforme

### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) Inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques notifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles au Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

### Règlements fédéraux

#### États-Unis

#### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de rapportage de la Loi et du titre 40 du « Code of Federal Regulations », Partie 372.

#### SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

#### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### CERCLA

Ce produit, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de rapportage au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

#### États-Unis - Règlements d'États

#### Proposition 65 en Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Autres ingrédients	-	X	X

#### Renseignements sur l'étiquette EPA aux États-Unis

No homologation pesticides 87301-1-91594

**Déclaration EPA** Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité, et pour les étiquettes des produits chimiques non pesticides utilisés sur le lieu de travail. Ci-dessous, les informations sur les dangers requises sur l'étiquette du pesticide :

**Différence entre la FDS et l'étiquette de pesticide de l'EPA**

ATTENTION: Nocif en cas d'ingestion, d'absorption cutanée ou d'inhalation. Provoque une irritation oculaire modérée. Évitez de respirer les brouillards de pulvérisation. Bien se laver à l'eau et au savon après toute manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher du chewing-gum, de fumer ou d'aller aux toilettes. Un contact cutané prolongé ou fréquemment répété peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes.

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<u>NFPA</u>	Risques santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques santé 2	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Date d'émission 22-juin-2020  
 Date de révision 14-oct-2022  
 Note de révision Changement d'adresse et de numéro de téléphone du Distributeur

**Avertissement**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont données uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un entreposage, un transport, une élimination et un rejet en toute sécurité du produit et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations se rapportent uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valables pour ce produit utilisé en combinaison avec toute autre substance, produit ou dans tout autre procédé, sauf indication contraire dans le texte. Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le client assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette.

**Fin de la fiche de données de sécurité**